

L'ÉDUCATION POPULAIRE, LABORATOIRE DE PARTICIPATION



*Expérimentations d'hier
et d'aujourd'hui,
de la Ligue et d'ailleurs*

The background features a large teal block on the left and a purple block on the right, both with white, hand-drawn, wavy line patterns that resemble wood grain or topographical lines. The word 'SOMMAIRE' is centered in a bold, dark blue font.

SOMMAIRE

4 QUELQUES NOTIONS PRÉALABLES

- 2 HISTOIRE (TRÈS COURTE) DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- 2 UNE REPRÉSENTATION À PARTAGER

6 EXPÉRIMENTATIONS D'HIER (2004)

- 3 LES RENCONTRES D'ASSOCIATIFS – FD 04 ET 05
- 4 UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ESS – FD 08
- 8 PATACA – FD 33

14 EXPÉRIMENTATIONS D'ICI ET D'AUJOURD'HUI

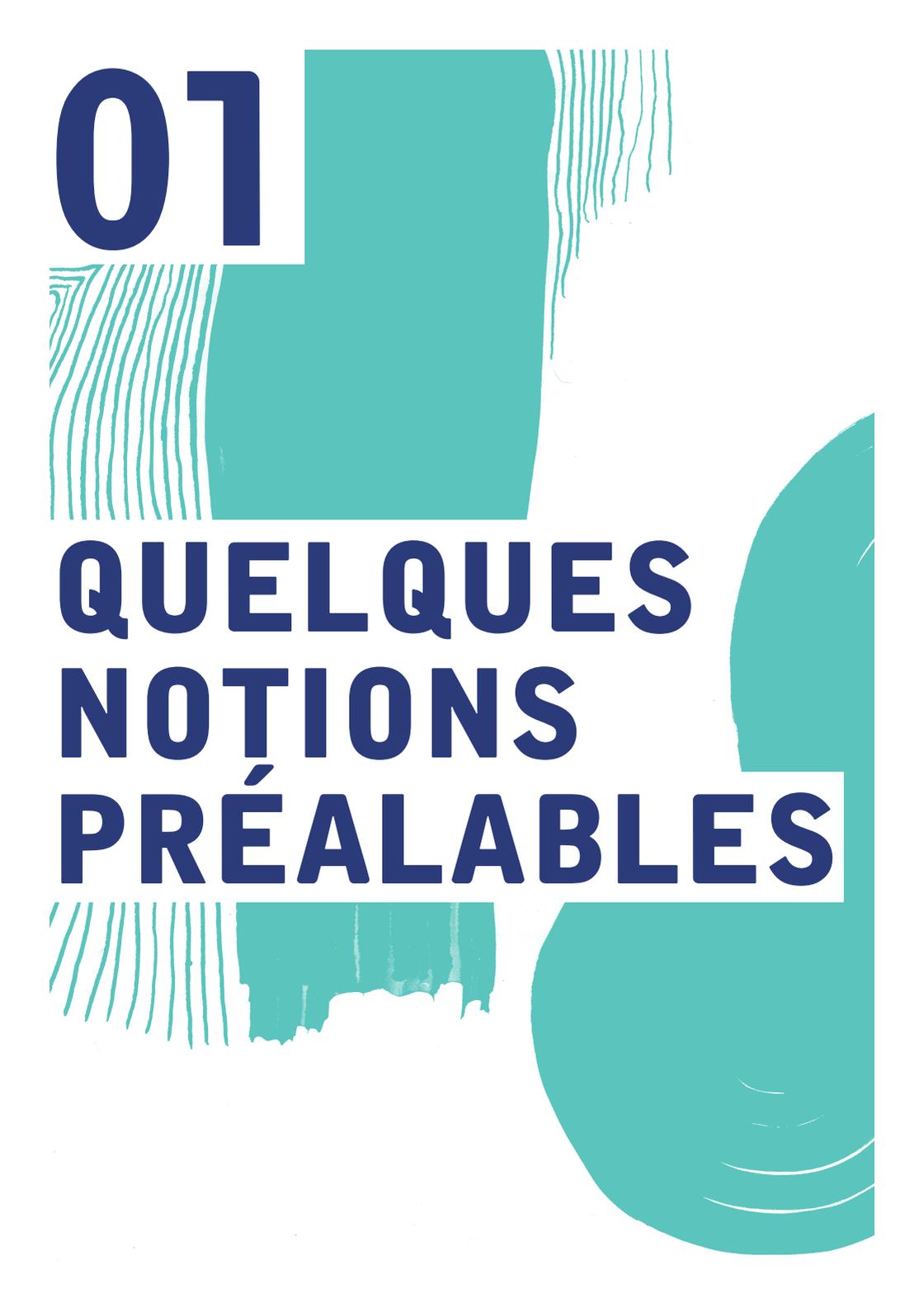
- 15 LA BOUSSOLOGIE – FD 73
- 17 BADGEONS LE CENTRE VAL DE LOIRE – FD 45
- 19 L'ADC – FD 23
- 21 LES ASSEMBLÉES D'ENFANTS - USEP

22 EXPÉRIMENTATIONS D'AILLEURS

- 23 LA CONFÉRENCE CITOYENNE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE
- 24 LA DÉMOCRATIE PERMANENTE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- 25 LE PROGRAMME “TRANSITION ÉCOLOGIQUE” DE LA FONDATION DE FRANCE

28 POUR ALLER PLUS LOIN

- 29 MÉTHODES DE LA LIGUE
- 29 MÉTHODES D'AILLEURS
- 30 BIBLIOGRAPHIE



01

**QUELQUES
NOTIONS
PRÉALABLES**

HISTOIRE (TRÈS COURTE) DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ANNÉES 60-70 Le temps des mobilisations citoyennes avec le renouveau des mouvements sociaux. Des collectifs s'invitent à la table des décideurs, s'insurgent contre des grands projets décidés au nom de l'intérêt général (mobilisations anti-TGV, anti centrales nucléaires, Larzac, contre la destruction de quartiers Alma gare Roubaix), mais aussi nouveaux mouvements sociaux (écologistes, féministes).

ANNÉES 80 Arrivée de la gauche aux élections municipales puis aux présidentielles. Décentralisation : promesse d'une démocratie de proximité et d'un dialogue riche avec les corps intermédiaires (et notamment l'éducation populaire).

ANNÉES 90-2000 Développement d'une offre institutionnelle de participation face à une crise de la représentation qui fragilise la démocratie représentative mais aussi les corps intermédiaires (lois qui prévoient la participation : CNDP 1995, conseils de quartiers, puis conseils de développement, démocratie en santé, puis conseils citoyens avec la loi Lamy) : « participation octroyée » essentiellement locale... Développement d'un impératif participatif également dans les arènes altermondialistes et dans les quartiers populaires.

ANNÉES 2010-2020 Renouveau de mouvements sociaux : grèves pour le climat, Gilets jaunes, etc. Développement d'une offre de participation plus massive / visible à l'échelle nationale : Grand débat national, Convention citoyenne pour le climat mais aussi dans d'autres pays à l'échelle européenne (Irlande, Allemagne, Belgique).

UNE REPRÉSENTATION À PARTAGER

LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR VOUS, EN UN MOT, C'EST...

Résultat du sondage Beekast réalisé au début des JERF 2022



The background is a solid teal color. Overlaid on this are white line-art illustrations. At the top, a jagged mountain peak is shown. Below it, a large wave is depicted with many fine, parallel white lines representing the water's surface. The wave curves from the left towards the bottom right.

02

**EXPÉRI-
MENTATIONS
D'HIER**

2004



ACTION	L'organisation de temps de formation et d'information en direction des acteurs associatifs
PORTEURS	Fédérations des Alpes de Haute Provence et des Hautes-Alpes

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

LE PRINCIPE

Ces rencontres sont organisées sur une journée, les samedis, sur les différents bassins de vie des Alpes du Sud (Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes). Ainsi, chaque année, les deux fédérations organisent quatre rencontres, deux sur chaque département, qui réunissent une quarantaine de participants.

à cette occasion, elles invitent les représentants des collectivités et services de l'état impliqués sur le territoire et leur proposent une prise de parole.

Ouvertes à tous et gratuites, ces journées constituent tout à la fois un temps de rencontre et d'échange dans un cadre convivial, un temps d'information et de formation.

Ateliers, temps de formations, stands, forums, expositions, échanges, conseils pratiques, documentation... sont réunis à l'occasion de ces journées pour permettre à chacun, militants, responsables d'associations, bénévoles, citoyens et acteurs de la vie locale, d'y puiser quelques chose.

Par ailleurs, ces rencontres sont conçues comme des temps de formation technique, mais aussi politique : les ateliers sur « l'association citoyenne » ou « l'informatique au service des associations » (l'occasion d'une information sur les logiciels libres) sont autant d'occasion de rappeler aux acteurs présents que l'association s'organise avant tout autour d'un projet.

LE PROGRAMME TYPE

Il se déroule comme suit :

09 H 00 Accueil/Thé- Café/Visite des stands, expositions...

10 H 00 Mot d'accueil, présentation de la journée, du programme...

10 H 30 4 sessions de formation en simultané (1^{re} partie) :

- Découverte et installation d'une comptabilité associative
- La responsabilité des dirigeants associatifs
- Initiation à la communication associative
- Les relations avec les collectivités locales

12 H 30 Apéritif, puis repas tiré du sac pris en commun

14 H 00 3 ateliers en simultané :

- L'informatique au service des associations
- L'entreprise associative
- L'association citoyenne

15 H 00 4 sessions de formation en simultané (2^e partie)

16 H 30 Pause / Visite des stands, expositions...

17 H 00 Restitution des sessions de formation et des ateliers. Débat général (satisfactions/ insatisfactions quant à la journée, besoins et attentes pour la suite...)

18 H 00 Apéritif de clôture

18 H 30 Fin



LA COMMUNICATION

- Une plaquette de présentation des rencontres : 400-500 exemplaires diffusés avec le bulletin fédéral et dans les 35 points d'information mis en place sur les Hautes-Alpes (associations, services publics...).
- Diffusion de l'information via le site web et une newsletter communs aux deux fédérations.
- Envoi de communiqués de presse diffusés par mail à la presse écrite, y compris aux journaux associatifs et aux radios, notamment associatives (relaient bien l'information)

RESSOURCES MOBILISÉES

MATÉRIELLES

- Salles mises à disposition par l'association qui accueille (pas obligatoirement affiliée).
- Expositions : exposition sur l'histoire de la Ligue, des panneaux sur des entrées thématiques (organiser un loto/ une tombola, que déclarer à la préfecture...)
- Stands avec mise à disposition de documentation : technique (sur la comptabilité, la gestion, la communication...), de présentation de la Ligue et des activités des deux fédérations.
- Apéritif le plus souvent pris en charge par la collectivité qui accueille, sinon à la charge de la fédération.
- Supports de formation : un livret sur la communication, une brochure sur la comptabilité et la gestion associatives, des bibliographies...).
- Un portable sur lequel est diffusé en boucle un diaporama de présentation des deux fédérations.
- Un vidéoprojecteur

FINANCIÈRES

- Conseil régional
- FNDVA
- Ministère de la Jeunesse et de l'Education nationale : fond de développement de la vie associative
- La Ligue au travers la valorisation des postes

À QUELS OBJECTIF RÉPONDAIT-ELLE ?

- Rencontre de nouvelles associations, accompagnement et éventuellement passage à l'affiliation.
- Développement des compétences des acteurs associatifs, sur un plan technique mais aussi politique.
- Identification de problématiques locales et d'attentes des acteurs associatifs : repérage des attentes en vue de l'organisation de formations et de stages plus conséquents, mobilisation de personnes sur les stages en place...
- Développement de la légitimité de la fédération en tant qu'accompagnatrice de la vie associative.
- Facilitation de l'émergence de projets communs fédérations/ associations locales.
- Entretien du lien associations/ fédération autour d'un moment convivial.
- Développement de la présence territoriale de la fédération.

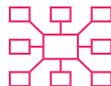
QUELS PUBLICS Y ONT ÉTÉ ASSOCIÉS ET PAR QUELLES MODALITÉS ?

- 6 à 8 personnes, salariés et élus des deux fédérations, mobilisées sur une journée autour de leurs compétences.
- Collectivités

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Difficulté à trouver des infrastructures adaptées à ce genre de manifestations (manque de salles).

UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ESS



ACTION

La mise en place d'un réseau de soutien et de développement de l'Économie sociale

PORTEUR

Fédérations des Ardennes

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

LE CADRE

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une Convention entre la fédération et l'Association de développement économique du pays de la pointe (ADEPP) signée en 2003. Il porte sur le soutien et le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Pays des Vallées de Meuse et Semoy au travers de quatre missions essentielles :

- la mise en place d'un réseau de proximité de correspondants de la vie associative,
- la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement à la gestation de projets et de soutien à la création et à la pérennisation d'activités relevant du champ de l'économie sociale et solidaire,
- la professionnalisation des bénévoles et salariés des structures de l'économie sociale et solidaire,
- l'évaluation qualitative et quantitative de ce projet au travers de rapports.

L'ORGANISATION DU RÉSEAU DE CORRESPONDANTS

À partir du repérage et de la rencontre de correspondants potentiels, choisis dans des domaines d'intervention divers (élus municipaux, animateurs ou coordinateurs en mairie, responsables de centres sociaux, responsables associatifs...), un réseau d'une vingtaine de personnes a été mis en place.

Les limites territoriales d'intervention ont été définies comme suit :

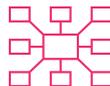
- les associations des toutes petites communes pourront s'adresser au correspondant de la commune voisine,
- à l'inverse, les communes les plus importantes disposent parfois de plusieurs correspondants pour une meilleure répartition spatiale.

Au centre de l'organisation de ce réseau, l'idée de respecter au mieux une logique de proximité, voire de complémentarité, pour pouvoir accompagner un nombre important d'associations.

LES MISSIONS DES CORRESPONDANTS

Le correspondant, sur son territoire, est le « catalyseur » de la dynamique associative :

- il rencontre les bénévoles associatifs et répond à leur demande,
- il identifie les projets associatifs sur son territoire,
- il fait remonter les besoins inhérents à ces projets en vue d'un accompagnement,
- il établit un lien et est régulièrement en relation avec le CRDVA de la fédération.



PERSONNES MOBILISÉES

20 heures hebdomadaires en moyenne mises à disposition à hauteur de :

- 1/3 du temps de travail sur 7 mois pour la chargée de mission développement territorial ;
- 1/10^e du temps de travail sur 7 mois pour le Directeur de la fédération ;
- 1/10^e du temps de travail sur 7 mois pour l'animatrice du CRDVA ;
- et participations ponctuelles en fonction des besoins du responsable du service Vacances et du Président de la fédération.

À QUELS OBJECTIFS ET/ OU CONTEXTE INITIAL RÉPONDRAIT-ELLE ?

- Accompagnements des acteurs associatifs au plus proche des bassins de vie.
- Soutien au développement d'activités, à la création et à la pérennisation d'emplois, dans le champ de l'économie sociale et solidaire.
- Instauration de démarches et de projets partenariaux à l'échelle des territoires (Ex : mutualisation au niveau des transports).
- Développement d'un réseau de soutien à la vie associative composé de correspondants d'horizons divers, complémentaires.
- Développement de la légitimité de la fédération en tant qu'accompagnatrice de la vie associative et de projets de développement local.
- Rencontre de nouvelles associations, accompagnement, voire évolution vers l'affiliation
- Développement de l'entrée territoriale de la fédération : territorialisation du CRDVA et des actions de soutien aux associations, mais aussi création et pérennisation d'un poste de chargé de mission parallèlement à la création d'un service Territoires au sein de la fédération.
- Développement des actions liées au développement de l'économie sociale par la fédération.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Les correspondants ne sont pas encore entrés dans une réelle dynamique de réseau.
- La prise de contact avec les associations et leur rencontre sont longues à se mettre en place.
- Les associations n'ont pas encore le réflexe de solliciter l'aide du réseau.

Ce sont les correspondants qui doivent impulser la dynamique, s'appuyant souvent sur une simple idée ou « plainte » émise par une association pour tenter d'amorcer une démarche d'accompagnement et de projet.



ACTION

Animation culturelle et associative des territoires

PORTEUR

Fédérations de la Gironde

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

LE CADRE

L'ensemble de ce projet s'est appuyé sur la dynamique amorcée autour de l'émergence des pays.

Désireuse de constituer un réseau d'aide et de conseil au développement de la vie associative et des pratiques culturelles au plus proche des territoires, en 2000 la fédération met en place le programme PATACA (Pays-Agglomération, le territoire et son animation culturelle et associative). Parallèlement, l'Institut départemental de développement artistique et culturel (IDDAC) de la Gironde décide de décentraliser son parc de matériel scénique sur ces nouveaux territoires afin de soutenir une quarantaine de « scènes » locales. S'appuyant sur la complémentarité de leurs approches, les deux structures font se rejoindre leurs projets et créent un groupement d'employeurs, « Culture et territoires » afin d'assurer une meilleure gestion des emplois ainsi suscités.

En 2003, afin d'ouvrir ce dispositif à de nouveaux partenaires et d'intégrer le Contrat de plan État/Région, le groupement d'employeurs fait place à une convention-cadre départementale. Signée par la fédération, l'Iddac, le Conseil général, l'État, la région et le Secrétariat général pour les affaires européennes (SGAR), cette convention a été signée pour une durée de trois ans (2003-2006) renouvelables et est déclinée en conventions territorialisées, afin d'intégrer l'ensemble des partenaires locaux.

À ce jour, le projet porte sur six territoires : Pays du Haut Entre-Deux-Mers, Pays de la Haute-Gironde, Pays des Landes de Gascogne, Pays du Médoc, Pays du Libournais, Quartier Bordeaux Nord-Bacalan.

SES OBJECTIFS

Ce dispositif a pour objectif de :

- favoriser le développement local de ces nouveaux territoires en mettant en synergie un maximum d'opérateurs locaux, notamment au travers d'interventions en direction des publics n'ayant pas ou peu d'activités culturelles et associatives,

- pérenniser les postes créés. A cette fin, les structures impliquées assurent les missions suivantes :

- recenser et analyser en permanence les besoins de terrain et les faire connaître aux partenaires du programme,
- conseiller et mettre à disposition des compétences autour de la vie associative, de l'éducation et de la culture,
- mutualiser les moyens humains et les emplois autour de la vie associative et de la culture pour les mettre à disposition des acteurs



À QUELS OBJECTIFS RÉPONDAIT-ELLE ?

- Développement de l'entrée territoriale de la fédération : mise en place de points d'appui locaux à la vie associative gérés par la fédération, meilleure appréhension des projets associatifs à l'œuvre sur les différents territoires, développement de la présence dans les instances locales...
- Accompagnement des acteurs associatifs et des collectivités locales à l'échelle des pays
- Développement de la légitimité de la fédération en tant qu'actrice du développement culturel, partenaire du projet éducatif, et accompagnatrice de la vie associative (développement des cofinancements des programmes de la fédération : Etat, région, Europe)
- Soutien au développement d'activités, à la création et à la pérennisation d'emplois dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- Rencontre de nouvelles associations, accompagnement, voire évolution vers l'affiliation

PERSONNES MOBILISÉES

- onze agents territoriaux à temps plein, détenteurs d'une licence ou d'une maîtrise de développement local et recrutés sur des postes financés dans le cadre du dispositif «Nouveaux services, emplois-jeunes».
- une personne de la fédération en charge à mi-temps de la coordination du programme et des agents,
- auxquels s'ajoutent, toujours pour la fédération, la mobilisation de son Secrétaire général (1/10ème de temps) sur la coordination politique du projet, de cinq permanents autour d'apports techniques (1/15ème de temps) et d'une septième personne pour la gestion administrative et financière.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Difficultés liées à la multiplicité des «donneurs d'ordre» pour les agents et aux risques d'appropriation du dispositif par un des partenaires pour les structures impliquées.
- Difficultés liées à la décentralisation des agents : visibilité de la fédération peu évidente.
- Lourdeur du travail d'explication à effectuer auprès des partenaires financiers : toute une pédagogie à développer pour expliciter l'articulation entre les programmes d'activités départementaux de la fédération et leur développement plus soutenu sur les territoires concernés par le dispositif.



03

EXPÉRIMENTATIONS
D'ICI ET
D'AUJOURD'HUI



ACTION	Rédiger un projet fédéral? L'affaire de toutes et tous
PORTEUR	FOL SAVOIE

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

La FOL Savoie a mis en mouvement l'ensemble des acteurs élu.es et salarié.es lors de la ré écriture de son Projet Fédéral en 2018 - 2019.

Ce projet est positionné comme une décision forte face aux défis qui nous attendent : une fédération qui développe de nouveaux projets, un contexte en mutation, une volonté de « modernisation », une équipe qui se développe ...

Ce projet engage pour l'avenir et un travail qui se renouvelle sans cesse et qui n'est jamais achevé. De cette dynamique est venu rapidement la nécessité de modifier nos statuts associatifs, de re créer notre identité visuelle, de penser une nouvelle organisation de l'équipe et de créer « notre science » qui nous permet de piloter notre projet.

La Boussologie est née !

La Boussologie, c'est aujourd'hui trois balises qui nous donnent le chemin :

- Notre Projet Fédéral : Notre Boussole Stratégique Et Politique
- Nos Statuts : Notre Boussole Organisationnelle Et Légale
- Notre Grimoire : Notre boussole méthodologique - notre culture commune. 10 fiches thématiques

HISTOIRE DE LA DÉMARCHE

La démarche s'est étendue de 2018 à 2022 et l'instance de consultation a été mise en place durant 9 mois. Elle a consisté en la réalisation de questionnaires et entretiens physiques avec des parties prenantes, touchant membres et associations non-fédérés.

L'un des principaux obstacles rencontrés au long de la démarche a été la peur : de la perte du pouvoir, de changement d'image. Face à cela, une « mini-brigade de négociation » a été mise en place pour retoucher les sujets sensibles auprès des certains interlocuteurs. Certains salariés n'ont pas souhaité participer à des rencontres, ayant d'autres priorités dans leur quotidien professionnel. Une grille d'évaluation a été mise en place pour vérifier si le projet est appliqué sur le terrain.



À QUELS OBJECTIFS ET/OU CONTEXTE INITIAL RÉPONDAIT-ELLE ?

- Conforter notre cadre politique et nos valeurs face au développement fort et rapide de la structure
- Développer l'hybridation entre les dimensions élu.e.s et salarié.e.s
- Moderniser notre gouvernance et notre projet
- Définir notre « méthode »
- Assurer la continuité des méthodes pour pérenniser la structure
- Rester en mouvement, rester créatif, rester en vie.

POINTS FORTS DE LA DÉMARCHÉ

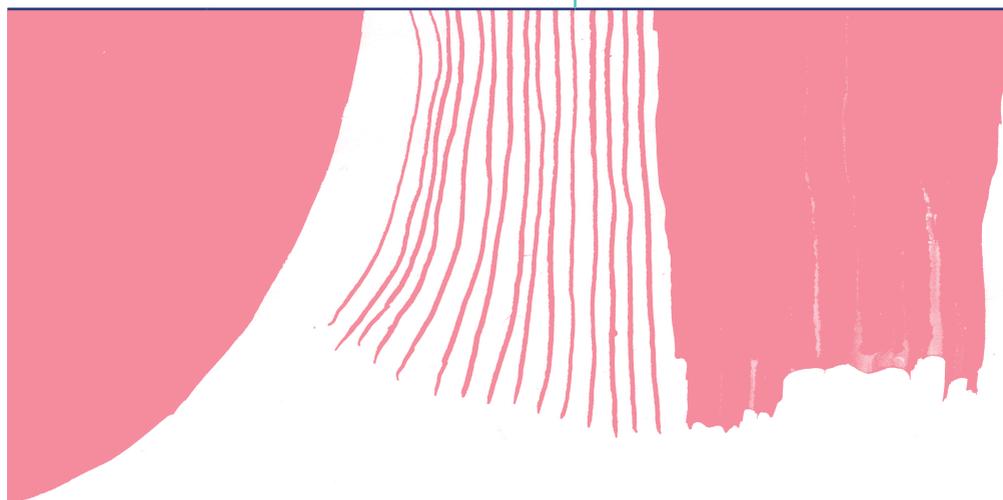
- Le côté fou et passionnant
- La méthodologie duplicable
- L'implication de tous à différents niveaux

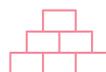
QUI SONT LES PUBLICS QUI ONT ÉTÉ ASSOCIÉS ET PAR QUELLES MODALITÉS ?

- Le conseil d'administration
- L'Octotête : le DG et 7 chef-fes de pôle de la FOL
- L'équipe salariée
- Les partenaires
- Les bénévoles

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La temporalité longue
- La ré-appropriation systématique liée au turn-over d'équipe





ACTION

Les open-badges au service de la démocratie

PORTEUR

FOL SAVOIE

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

Mettre en place un nouveau système de reconnaissance des pratiques et compétences non-formelles en Région en favorisant les dynamiques locales et les aller-retour emploi/Formation

Qu'est-ce qu'un Open Badge ? Un Open badge est un enregistrement numérique qui se présente sous la forme d'une image dans laquelle sont contenues des (méta)données.

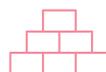
Que reconnaît-il ? Une pratique, une attitude sociale (convictions, prise de position), une qualité, une valeur, une compétence, une réalisation, une participation, un progrès ou une progression, un intérêt, une affiliation, une appartenance active à une communauté, un rôle ou d'une fonction, un soutien à une action, un engagement.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un open badge est une image numérique dans laquelle sont enregistrées des informations (des métadonnées). Les open badges ont été développés par la Fondation Mozilla pour reconnaître les compétences acquises (pas uniquement les connaissances), les rendre lisibles et visibles. « *La reconnaissance précède la connaissance* » (Alex Honnold)

L'enjeu des open badges est également de se réapproprier des techniques pédagogiques et mieux reconnaître certaines formes d'engagements qui ne sont pas toujours couvertes par la reconnaissance formelle (certificats, diplômes...).

La Région semble être un bon échelon comme territoire apprenant, d'où la démarche « Badgeons la Région Centre Val-de-Loire »



À QUELS OBJECTIFS ET/OU CONTEXTE INITIAL RÉPONDAIT-ELLE ?

Dans notre société, qu'on le veuille ou non, les connaissances acquises dans l'enseignement constituent une base de classement social.

Ce classement écorne le statut et le rôle de citoyen, en préférant le nommer bénéficiaire, ayant-droit, usager et dans le pire des cas NEET (Not in Education, Employment or Training).

Dans toutes les situations, sa capacité à agir sur son propre parcours est réduite.

Comment rééquilibrer le système ? En rendant visible les trajets personnels et collectifs.

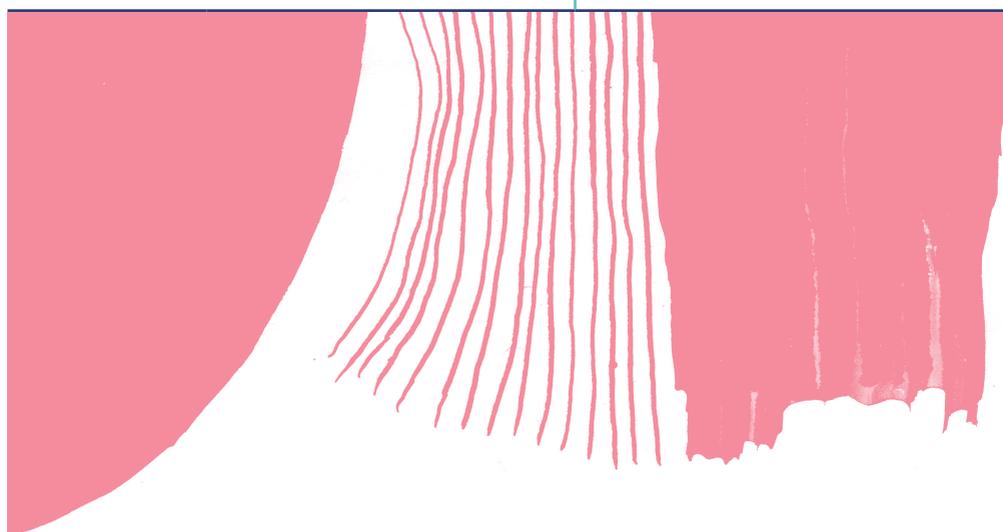
- 1 principe : la reconnaissance précède la connaissance
- 1 à priori : le territoire peut être apprenant
- 1 outil : les open badges (ou badges numériques ouverts)

POINTS FORTS DE LA DÉMARCHE

- Une proposition clairement complémentaire à l'éducation formelle
- Des collectifs locaux inédits
- Des parcours identifiables et lisibles
- Un réel plaisir professionnel dans l'accompagnement avec résultats visibles
- Une reconnaissance de la Ligue sur une expertise spécifique

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Le processus technique à simplifier
- Une communication insuffisante en direction des entreprises
- La tentation permanente des organismes de formation de « refaire du formel » avec les OB



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES COLLÉGIENS (ADC)



ACTION

L'assemblée départementale des collégiens

PORTEUR

La Ligue enseignement de Meurthe-et-Moselle

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

Des collégiens sont élus, pour deux ans. Ils représentent leur collège et initient la démarche au sein de leur établissement. Au début de chaque mandat, ces jeunes se réunissent en plénière (Hôtel du département) et définissent un thème commun (les addictions, le bien vivre-ensemble...). Ils mettent en place, avec d'autres élèves volontaires, des actions (exposition...) qui sont présentés lors d'une rencontre territoriale aux autres élus jeunes du bassin.

Durant la seconde moitié du mandat, chaque projet est réalisé au sein de l'établissement. Lors d'une seconde rencontre territoriale, les jeunes présentent leur action et travaillent sur les compétences et les rôles d'un élu du département. Des propositions d'actions en lien avec les missions d'un département et les préoccupations des jeunes seront travaillées et proposées aux vice-présidents et à la présidente du conseil départemental lors d'une dernière plénière.



À QUELS OBJECTIFS ET/ OU CONTEXTE INITIAL RÉPONDAIT-ELLE ?

- Échanger avec les élus : s'informer sur le rôle d'un département, s'initier aux fonctions d'élus
- Rencontrer d'autres collégiens du département
- Se former à la prise de parole et à la démocratie : définir avec les autres un thème de mandat commun

QUI SONT LES PUBLICS QUI ONT ÉTÉ ASSOCIÉS ET PAR QUELLES MODALITÉS ?

- Collégiens (élus à l'ADC 2 titulaires et 2 suppléants par collège)
- Elus départementaux : bassins de vie des collèges concernés, vice-présidents du département
- Equipe pédagogique des collèges : CPE, enseignants, principaux, documentalistes

POINTS FORTS DE LA DÉMARCHÉ

- Associer des collégiens élus et des élus du département
- Prendre en compte les compétences d'un département et faire des propositions en lien avec les préoccupations des jeunes
- Développer la notion de projet chez les jeunes
- Prendre en compte les avis et besoin des jeunes de différents bassins de vie et d'origine différente (QPV/ZRR ou aisé).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La représentativité des jeunes. Malgré le non-cumul des mandats au sein des établissements, les jeunes ont tous un profil identique.
- Les référents de chaque collège sont quelquefois amenés à changer d'établissement ce qui nuit à la continuité de la démarche

LES ASSEMBLÉES D'ENFANTS



ACTION	Rencontres d'élèves autour de la vie associative
PORTEUR	USEP et ses comités

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMARCHE ?

Une Assemblée d'Enfants est une rencontre qui conjugue temps de pratique sportive et temps de réflexion sur la vie associative.

L'assemblée est constituée d'enfants qui sont les représentants de leur association avec pour mission de porter leur parole puis rendre compte ensuite.

Élément fort de la vie associative, l'Assemblée d'Enfants vise à construire un projet collectif dont les productions tangibles renforceront la dynamique de la vie associative ainsi que la place de l'enfant en tant qu'auteur à condition qu'elles soient suivies des faits.

À QUELS OBJECTIFS ET/OU CONTEXTE INITIAL RÉPONDAIT-ELLE ?

- Échanger avec les élus : s'informer sur le rôle d'un département, s'initier aux fonctions d'élus
- Rencontrer d'autres collégiens du département
- Se former à la prise de parole et à la démocratie : définir avec les autres un thème de mandat commun

QUI SONT LES PUBLICS QUI ONT ÉTÉ ASSOCIÉS ET PAR QUELLES MODALITÉS ?

- Collégiens (élus à l'ADC 2 titulaires et 2 suppléants par collège)
- Elus départementaux : bassins de vie des collèges concernés, vice-présidents du département
- Equipe pédagogique des collèges : CPE, enseignants, principaux, documentalistes

POINTS FORTS DE LA DÉMARCHE

- Associer des collégiens élus et des élus du département
- Prendre en compte les compétences d'un département et faire des propositions en lien avec les préoccupations des jeunes
- Développer la notion de projet chez les jeunes
- Prendre en compte les avis et besoin des jeunes de différents bassins de vie et d'origine différente (QPV/ZRR ou aisé).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La représentativité des jeunes. Malgré le non-cumul des mandats au sein des établissements, les jeunes ont tous un profil identique.
- Les référents de chaque collège sont quelquefois amenés à changer d'établissement ce qui nuit à la continuité de la démarche

04

**EXPÉRI-
MENTATIONS
D'AILLEURS**



CONFÉRENCE CITOYENNE



ACTION	Conférence citoyenne sur la thématique : « <i>Quelle est la place de l'entraide dans nos vies et nos sociétés ?</i> »
PORTEUR	Mutualité française
TÉMOIGNAGE	Yannick Lucas, directeur des affaires publiques

LE CONSTAT

Le modèle mutualiste atteint parfois ses limites. Les mutualistes ne sont pas tout à fait représentatifs de la société (surreprésentation et sous-représentation parmi les mutualistes) et les militants ne sont pas forcément représentatifs des adhérents. Comment élaborer nos lignes directrices sans jamais rencontrer une partie de l'électorat ?

LA MÉTHODE CHOISIE

70 citoyens tirés au sort, qui se réunissent sur trois week-ends (d'octobre à décembre 2021) pour répondre aux questions : A quelles conditions l'aide et l'entraide peuvent-elles nous permettre de renforcer les solidarités et le lien social entre nous ? Quelles formes doivent prendre l'aide et l'entraide pour atteindre ces objectifs ?

LES LEVIERS

« Il a fallu faire attention à ne pas donner l'impression aux mutualistes qu'ils étaient dépossédés de la construction de la doctrine mutualiste. Les citoyens nous ont bousculé plus qu'on ne le pensait, notamment sur le sujet de la solidarité (un fort sentiment d'isolement et de solitude a été exprimé). Ils ont également pensé des sujets qui étaient totalement en dehors de notre radar comme la question de la solidarité en prison. Leurs priorités sont également différentes de celles exprimées par nos adhérents : la question du niveau de remboursement des soins est importante mais moins primordiale. »

LES FREINS

toute la diversité de personnes souhaitée n'a pas été atteinte (notamment des personnes les plus éloignées des actions de solidarité).

LES RÉSULTATS

Les citoyens ont rendu un avis composé de 25 propositions qui seront partagées à la fois auprès des mutuelles adhérentes et des acteurs publics. A présent, ce sont aux instances de la Mutualité de les discuter et de les reprendre (ou non), du régional au national.

Pour en savoir plus : mutualite.fr/actualites/bilan-de-la-conference-citoyenne-paroles-de-participants-et-avis-rendu

CONFÉRENCE CITOYENNE



ACTION	Conférence citoyenne sur la thématique : « <i>Quelle est la place de l'entraide dans nos vies et nos sociétés ?</i> »
PORTEUR	Région Centre Val de Loire
TÉMOIGNAGE	Charles Fournier, vice-président délégué au Climat, et aux transformations écologiques et sociales des politiques publiques et Solène Benoît-Hernandez, conseillère auprès du Président et des vice-présidents

LE CONSTAT

Dès 2016, en partenariat avec Démocratie Ouverte, Villes au Carré et Missions Publiques, la région s'inscrit dans la démarche de "Territoires hautement citoyens". Après le lancement de cette démarche, durant toute l'année 2017, le conseil régional a entrepris une concertation avec les instances liées au conseil régional (le CESER et le CRJ), les acteurs locaux mais aussi avec les citoyens à travers des expérimentations de dispositifs participatifs qui ont notamment pris la forme d'une tournée citoyenne dans les territoires pour aller à la rencontre des habitants. « *La démocratie permanente se définit comme la démocratie de la contribution, de la coconstruction, du pouvoir d'agir et de l'élargissement du cercle* ».

LES FREINS

Des difficultés rencontrées en interne de l'administration régionale et entre les élus, pour instruire les propositions interrogeant directement les compétences et programmes de la région. Les autres élus et l'administration se sentaient inégalement engagés dans cette démarche et donc inégalement redevables d'y donner suite.

LA MÉTHODE CHOISIE

Une tournée citoyenne ancrée dans les 26 bassins de vie du territoire pour aller à l'écoute des citoyens sur la question démocratique, mais aussi leurs attentes vis-à-vis des différentes politiques régionales. Les rencontres ont été construites de manières variées (avec des acteurs associatifs, économiques, dans les transports en commun, dans l'espace public), pour être au plus proche du quotidien des citoyens. Chaque journée se finissait par une Fabrik citoyenne, un atelier de travail collectif avec les habitants pour interroger l'évolution qu'ils voulaient dans les politiques publiques régionales et plus largement dans la manière d'y prendre part.

LES RÉSULTATS

- Un plan d'actions « Faire vivre la démocratie permanente en région CVL » voté en 2018, reprenant les propositions citoyennes (plus de 500), les avis du CRJ et du CESER ainsi que du panel citoyens constitué à cet effet. Ce plan d'action porte 4 grandes ambitions : éduquer et se former, coopérer et s'ancre dans les territoires, innover et expérimenter et enfin décider autrement.
 - Des avancées produites en termes d'acculturation politique. Depuis lors, les services ont recours à une participation plus grande des citoyens dans la mise en place des politiques publiques. Plusieurs panels citoyens se sont constitués (sur les déchets et sur la COP régionale notamment) et un budget participatif a été lancé à destination des lycéens
- Pour en savoir plus : democratie-permanente.fr

PROGRAMME “TRANSITION ÉCOLOGIQUE”



ACTION	Programme de financements de projets de participation citoyenne des habitants
PORTEUR	Fondation de France
TÉMOIGNAGE	Léetitia Bertholet, responsable du programme Transition cologique

LE CONSTAT

Dans les années 90, émerge une préoccupation de plus en plus importante de la société civile pour les questions environnementales mais qui se traduit par des rapports conflictuels avec notamment les pouvoirs publics (crise de la vache folle, de la dioxine, des OGM...). La Fondation de France a souhaité encourager la médiation entre les différents acteurs sur ces questions environnementales et commence alors à soutenir des projets sur la concertation environnementale. Elle reste sur cette question jusque dans les années 2010-2015.

À cette époque, la posture de la société civile change. Les entreprises et les citoyens ne réclament plus seulement d'être concertés dans les décisions environnementales ou les projets de transition écologique mais d'y être associés voir de pouvoir en être à l'origine. La Fondation de France adapte donc son programme pour aller vers des projets intégrant la participation des citoyens dès l'origine des projets, voire des projets dont les citoyens sont les initiateurs.

Enfin, en 2021, elle va encore plus loin en finançant des projets de coopération entre divers acteurs (donc y compris les citoyens) pour la gestion de ressources ayant un impact sur la transition écologique (exemple : la forêt gérée par les collectivités publiques, les exploitants privés, les associations de protection de la nature et les promeneurs). Elle souhaite ainsi démontrer que la constitution de communs portés par tous les acteurs.

LA MÉTHODE CHOISIE

Le financement de la concertation citoyenne, puis de projets participation citoyenne puis financement de projets de communs. Mise en lien des porteur de projets financés à travers des journées de rencontres pour faciliter le partage et l'échange de solutions.

LES FREINS

La difficulté à mesurer le degré d'implication réel des citoyens dans les projets. Difficulté à produire des données de mesure de l'impact de la participation sur la transition écologique. Dans les projets : difficulté à impliquer tous les publics même les moins familiers avec les enjeux écologiques, il faut aller les chercher. Difficulté à concilier au sein d'un même projet la parole des « sachants » ceux qui ont des connaissances sur le sujet et des autres. Difficulté à tenir la mobilisation dans la durée.

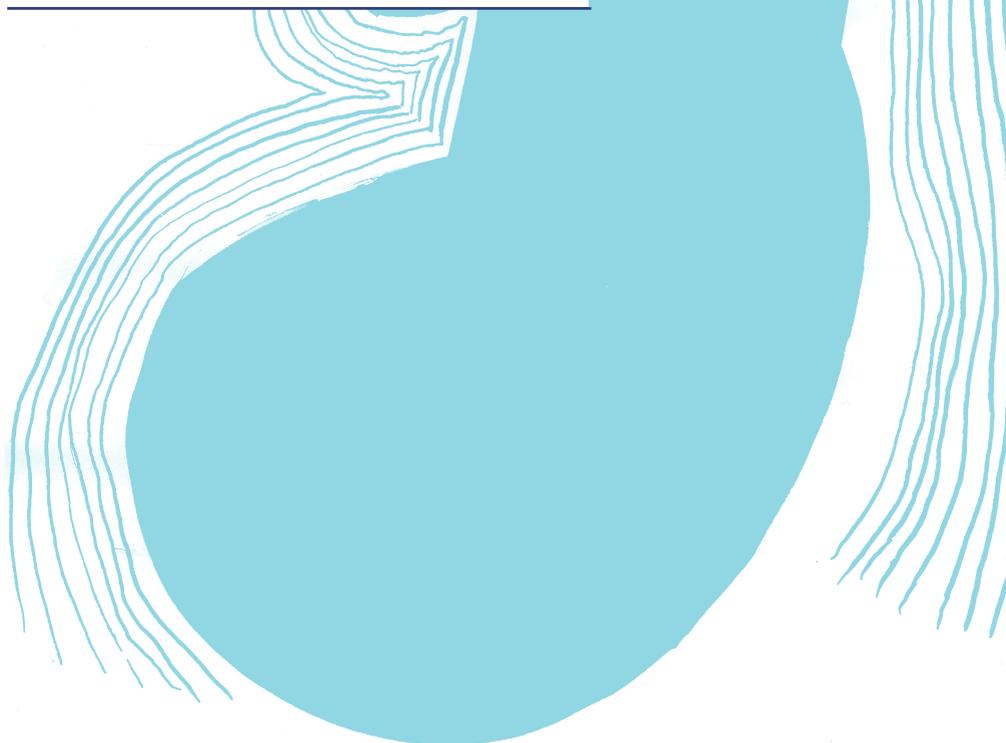
PROGRAMME “TRANSITION ÉCOLOGIQUE”



LES RÉSULTATS

Les questions de transition écologique nous concernent tous et les solutions à inventer pour atténuer les effets de bouleversement environnementaux doivent être à la fois internationales, nationales et locales. Encourager la participation citoyenne permet à tous de se saisir de ces questions essentielles et de comprendre leurs enjeux. Par ailleurs, les projets portés ou impliquant des citoyens sont porteurs de solutions innovantes répondant aux besoins réels des populations sur ces questions. Enfin, le fait d'associer tous les acteurs dans la construction des projets est un moyen de créer des passerelles entre des mondes différents et d'éviter d'éventuels conflits.

Pour en savoir plus :
fondationdefrance.org/fr/climat-et-biodiversite





05



**POUR ALLER
PLUS LOIN**

MÉTHODES DE LA LIGUE

Kit pédagogique « Éducation à la participation politique de la Ligue de l'enseignement » : <https://laligue.org/kit-pedagogique-education-a-la-participation-politique>

Les tables de quartier de la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône : <https://laligue13.fr/les-tables-de-quartier>

Les tables de quartier de la Ligue de l'enseignement de l'Indre : <https://www.laliguedelenseignement-36.fr/fabrique-dinitiatives-citoyennes>

Le festival les « Jeunes Néo-Aquitains s'Engagent » des fédérations de Nouvelle-Aquitaine : <https://www.laligue.media/article/les-jeunes-neo-aquitains-sengagent-reportage-integral>

MÉTHODES D'AILLEURS

« Débattre autrement » ANIMAFAC, <https://www.animafac.net/guides-pratiques/debattre-autrement/>

« Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur », Fondation Roi Baudoin : https://www.animer.ch/wp-content/uploads/methodes-participatives_fondation_Roi_Baudoin.pdf

« Démocratie participative, guide des outils pour agir », Fondation Nicolas Hulot : <https://www.fnh.org/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir-2>

Kit de la participation citoyenne, Avise, 2021 : <https://www.avise.org/ressources/kit-de-la-participation-citoyenne>

Jamais trop tôt pour agir, Le Livre Blanc des Junior Associations, 2021 : https://juniorassociation.org/images/imagesCK/files/publications/RNJA_livre_blanc_BDpourWEB.pdf

Dicopart : le dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation : <https://www.dicopart.fr>

Participedia : un réseau mondial et une plateforme de crowdsourcing pour les chercheur.es, les enseignant.es, les praticien.nes, les décideur.ses politiques, les activistes et toute personne intéressée par la participation publique et les innovations démocratiques : <https://participedia.net/>

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS

« Rétablir la confiance des Français dans la vie démocratique, 50 propositions pour un tournant délibératif de la démocratie française », Rapport de M. Patrick Bernasconi, ancien président du Conseil économique social et environnemental (CESE), au Premier ministre, 2022 : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2022/02/rapport_de_m._patrick_bernasconi_-_retablir_la_confiance_des_francais_dans_la_vie_democratique.pdf

« Eight ways to institutionalise deliberative democracy », Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE, n° 12, Éditions OCDE, Paris, 2021 : <https://www.oecd.org/gov/open-government/eight-ways-to-institutionalise-deliberative-democracy.htm>

OUVRAGES

Dominique Rousseau, *Six thèses pour la démocratie continue*, Odile Jacob, 2022

Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, 2014

David Van Reybrouck, *Contre les élections*, Actes Sud, 2014

Yves Sintomer, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, La Découverte, 2011

Cynthia Fleury, *La Fin du courage : la reconquête d'une vertu démocratique*, Fayard, 2010

Loïc Blondiaux, *Le Nouvel esprit de la démocratie*, Le Seuil, 2008

ARTICLES SCIENTIFIQUES/PRESSE

Claire Legros, « La participation citoyenne au chevet de la démocratie », *Le Monde*, 25 février 2022 :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/02/25/la-participation-citoyenne-au-chevet-de-la-democratie_6115180_3232.html

Gourgues G., Mazeaud A., « La participation citoyenne au service de la monarchie présidentielle », dans *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*, Presses Universitaires de Grenoble, 2022, p. 53-66.

Lorenzo Barrault-Stella, Julien Talpin, « *Ce qu'êtr représenté-e veut dire. La relation de représentation du point de vue des citoyen-nes* », *Participations* 2021/2 N° 30, pages 7 à 38

Mazeaud, A., et al., « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, 2012/1 N° 2, p. 5-29

Carrel M., « Politisation et publicisation : *les effets fragiles de la délibération en milieu populaire* », *Politix*, 75 (3), 2006 p. 33-51

Bacqué M-H., Sintomer Y., « Gestion de proximité et démocratie participative », *Les Annales de la Recherche urbaine*, 2001, p. 148-155
Yves Sintomer, Petite histoire de l'expérimentation démocratique.

Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours, La Découverte, 2011
Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer, La démocratie participative.

Histoire et généalogie, *La Découverte*, 2011

David Djaïz, *La slow démocratie, comment maîtriser la mondialisation et reprendre notre destin en main*, éd. Allary, 2021

Rétablir la confiance des Français dans la vie démocratique, rapport de Patrick Bernasconi. Rapporteurs David Dajiz et Clément Tonon :
https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2022/02/rapport_de_m._patrick_bernasconi_-_retablir_la_confiance_des_francais_dans_la_vie_democratique.pdf

L'ÉDUCATION POPULAIRE, LABORATOIRE DE PARTICIPATION



Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



www.laligue.org